

PAUVRETÉ URBAINE ET PAUVRETÉ RURALE EN HAUTE-NORMANDIE

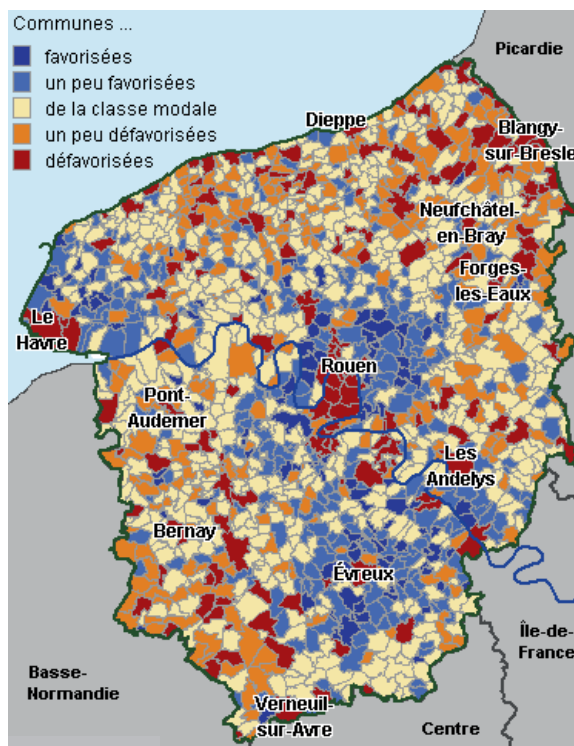
LE CUMUL DES DIFFICULTÉS PLUS FORT DANS LES VILLES ET LES ZONES RURALES ISOLÉES

En Haute-Normandie comme en France la pauvreté est multiple et se manifeste différemment selon le profil des territoires et de ses habitants. Dans le cadre du plan national pluriannuel de lutte contre la pauvreté, les rencontres territoriales organisées dans chaque région ont permis de mieux mesurer les différentes formes de pauvreté et de mettre en évidence les atypismes locaux à l'occasion d'un travail de diagnostic statistique territorial. Ce travail a été réalisé en faisant la synthèse de résultats déjà existant et d'éléments mobilisés spécifiquement. Cette étude, réalisée en partenariat entre l'Insee et la DRJSCS, centrée sur deux formes différentes de pauvreté mesurées à l'échelle haut-normande, entre tout-à-fait dans ce cadre. Ces principaux résultats ont d'ailleurs alimenté le [diagnostic](#) présenté le 26 novembre dernier.

En Haute-Normandie comme en France, les territoires qui cumulent les désavantages sociaux sont majoritairement dans les grands pôles urbains ou dans les zones rurales isolées. La pauvreté n'a pas le même visage dans les villes et dans les campagnes. La pauvreté rurale se caractérise par la combinaison d'un faible niveau de revenus et des difficultés d'accès à certains services, d'isolement, etc. Elle touche davantage les personnes âgées. Peu de communes sont éloignées des pôles d'emploi en Haute-Normandie et celles qui peuvent être qualifiées d' "isolées" le sont moins qu'ailleurs. En outre, le taux de pauvreté en milieu rural est plus faible dans la région qu'en moyenne nationale. À l'inverse, la Haute-Normandie est fortement concernée par les phénomènes de pauvreté urbaine. Les inégalités sont en effet beaucoup plus fortes en milieu urbain où les quartiers favorisés côtoient certaines zones de grande pauvreté qui cumulent de nombreux handicaps. La situation est beaucoup plus homogène et favorable dans les communes périurbaines. Enfin, à l'instar des grands pôles urbains, les petits pôles d'emploi concentrent certaines difficultés à l'échelle de leur communauté de communes.

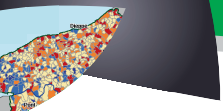
Pour avoir une mesure statistique du désavantage social, on s'intéresse généralement à d'autres indicateurs que le revenu par unité de consommation. La construction d'un indice synthétique de désavantage social permet par exemple de détecter les territoires qui cumulent les inégalités, ou de montrer en quoi certains quartiers urbains sont particulièrement défavorisés. L'indice synthétique de désavantage social, calculé pour chaque territoire, tient compte des difficultés matérielles (privation de biens) et des difficultés sociales (isolement). Il est construit à partir des données sur l'activité des individus, leur niveau de formation, leur habitat, leur niveau d'équipement automobile ou encore leur situation familiale.

INDICATEUR DE DÉSAVANTAGE SOCIAL



Sources : Insee - Recensement de la population 2010, Insee - DGFIP - Revenus fiscaux localisés des ménages 2010





En Haute-Normandie, le désavantage social se concentre dans les grands pôles urbains, au nord du département de la Seine-Maritime (Vallée de la Bresle et une partie du pays de Bray) et au sud-ouest du département de l'Eure, à la lisière de la Basse-Normandie. Près d'un quart des communes défavorisées sont localisées dans les grands pôles et autant parmi les communes isolées (hors influence des pôles d'emploi). La situation est plus favorable dans l'espace périurbain, où se concentrent les 4/5 des communes favorisées.

Les pôles des aires urbaines et les communes isolées davantage défavorisées

La répartition des communes selon leur score de désavantage social et leur appartenance à une classe du zonage en aire urbaine permet de distinguer trois catégories sur le territoire haut-normand :

- Les communes isolées et les pôles des aires urbaines concentrent la plus forte part de communes défavorisées (de 26 % à 47 %).

- À l'inverse, dans les couronnes de ces pôles, la part des communes défavorisées est très faible, inférieure à 5 %.

- Les communes multipolarisées des pôles urbains se trouvent dans une situation intermédiaire, avec une part des communes défavorisées de 10 % et 12 %.

Plus d'hétérogénéité dans les grands pôles

Les grands pôles constituent les territoires les plus diversifiés. Les communes favorisées, ou seulement un peu, y côtoient une part presque équivalente de communes défavorisées.

En milieu rural, au contraire, les communes favorisées sont peu représentées, voire absentes, dans les petits et moyens pôles et parmi les communes isolées.

Des facteurs de désavantage différents dans le rural et l'urbain

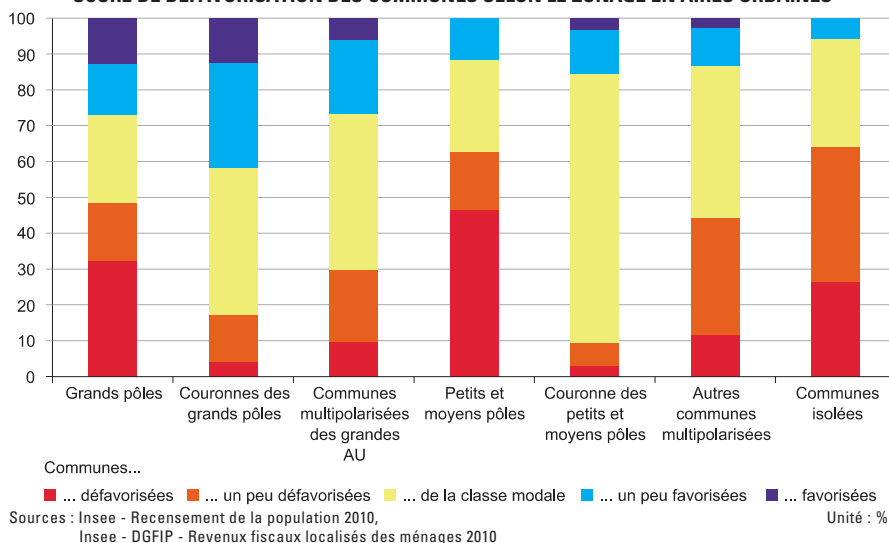
La précarité des territoires se caractérise par son intensité mais aussi par ses différents aspects. La part des familles monoparentales, des personnes diplômées du supérieur et des propriétaires sont des facteurs importants de la disparité sociale entre les territoires haut-normands. Leur part varie du simple au double entre les zones les plus et les moins favorisées. Le chômage est aussi un facteur important d'inégalité entre les territoires, son taux est 1,8 fois plus élevé dans les grands pôles urbains que dans leur couronne. À l'inverse, l'inégalité sociale se manifeste moins par le revenu des habitants

ou le nombre de pièces qu'ils occupent dans le logement ; ces deux indicateurs présentent des écarts plus faibles entre les territoires.

Un taux de chômage élevé est un facteur commun à l'ensemble des territoires défavorisés. En revanche, la part plus importante de familles monoparentales dans les ménages touche les grands pôles et, dans une moindre mesure, les petits et moyens pôles. Dans les communes plus rurales, le désavantage social se caractérise par des revenus plus bas et une plus grande part de non diplômés.

Les ménages ne disposant pas de voiture constituent une part plus importante dans les pôles urbains. Toutefois, l'accès à des modes de transport étant facilité dans ces communes, la privation de voiture paraît plus discriminante en milieu rural. Dans les communes isolées, 15 % des ménages ne possèdent pas de voiture.

SCORE DE DÉFAVORISATION DES COMMUNES SELON LE ZONAGE EN AIRES URBAINES



VALEURS MOYENNES DES INDICATEURS DE DÉSAVANTAGE SOCIAL SELON LE ZONAGE EN AIRES URBAINES EN HAUTE-NORMANDIE

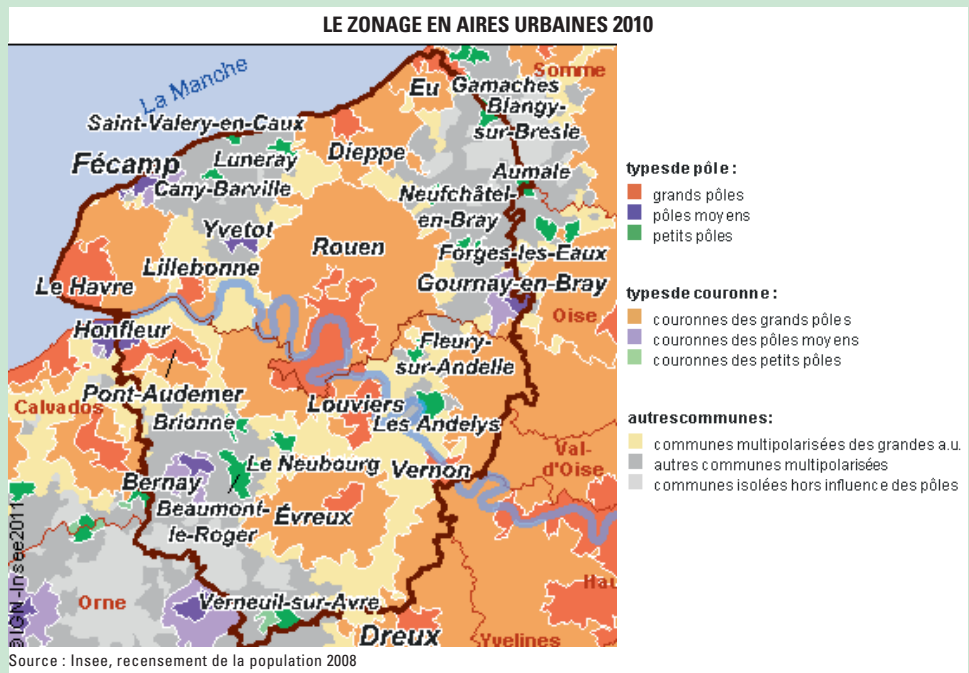
Indicateur	Revenu médian par UC	Taux de chômage	Part des familles monoparentales	Part des non diplômés (1)	Part des diplômés du supérieur (1)	Taux de propriétaires	Nombre moyen de personnes par pièce (2)	Part des ménages sans voiture	Part des ménages bien équipés en voiture (3)
unité	euro	%	%	%	%	%	nombre	%	%
Haute-Normandie	18 418	12,4	8,1	21,3	19,4	56,3	0,641	17,8	53,8
Grands pôles	17 759	14,9	9,6	21,4	21,5	43,9	0,674	23,7	46,9
Couronnes des grands pôles	20 050	8,4	6,0	18,7	19,5	77,3	0,605	7,9	66,1
Communes multipolarisées des grandes AU	18 778	10,3	6,6	21,9	17,0	70,4	0,626	10,5	62,0
Petits et moyens pôles	16 952	14,8	8,6	25,9	13,7	47,4	0,634	21,5	47,5
Couronnes des petits et moyens pôles	19 376	8,8	4,5	18,8	16,3	85,0	0,585	5,4	68,8
Autres communes multipolarisées	17 742	9,9	5,5	23,0	14,7	75,3	0,603	9,0	63,3
Communes isolées	16 630	12,2	6,4	26,4	10,6	67,3	0,610	15,4	54,4

Sources : Insee, recensement de la population 2010
 Insee-DGFIP Revenus fiscaux localisés des ménages en 2010
 (1) : Champ : population de 15 ans ou plus, hors inscrits en établissements d'enseignements
 (2) : Nombre de personne par pièce du logement, hors ménage d'une personne
 (3) : Ménages d'une personne ayant une voiture et tous ménages ayant deux voitures ou plus

Unités : nombre, %

Définitions :

Le **zonage en aires urbaines** 2010 a pour objectif d'offrir une vision des aires d'influences des villes (au sens des agglomérations ou unités urbaines) sur le territoire. En plus de la délimitation des différentes aires, le zonage en aires urbaines propose une typologie "fonctionnelle" des communes. Ce zonage est basé sur les données de l'emploi et des déplacements domicile-travail du recensement de la population 2008. Une aire urbaine est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 1 500 emplois et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.



Le zonage en aires urbaines 2010 distingue :

- les "grandes aires" dont le pôle regroupe plus de 10 000 emplois
- les "moyennes aires", pôle de 5 000 à 10 000 emplois
- les "petites aires", pôle de 1 500 à 5 000 emplois

Certaines communes ou unités urbaines ne sont pas attirées par une seule aire urbaine, mais par plusieurs.

On définit le concept de communes multipolarisées des grandes aires comme les communes ou unités urbaines dont au moins 40 % des actifs résidents travaillent dans plusieurs grandes aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles.

Parmi les communes non présentes dans les grandes, moyennes et petites aires et qui ne sont pas multipolarisées des grandes aires, on détermine les "autres communes multipolarisées" dont au moins 40 % des actifs résidents travaillent dans au moins deux aires.

Les communes restantes sont nommées "communes isolées hors influence des pôles".

Le **revenu fiscal** est le revenu déclaré par les contribuables, avant tout abattement. Il comprend les revenus d'activité salariée et indépendante, les pensions d'invalidité et de retraite, les revenus sociaux imposables (indemnité de maladie et de chômage) ainsi que certains revenus du patrimoine. C'est un revenu avant toute redistribution.

L'**unité de consommation** est une unité de mesure qui permet de relativiser le revenu du ménage suivant sa taille et sa structure par âge : le premier adulte compte pour un, les autres personnes de 14 ans ou plus pour 0,5 et les jeunes enfants pour 0,3.

Le **revenu par unité de consommation**, est le revenu du ménage, rapporté au nombre d'unités de consommation qui le composent. Il permet d'établir une comparaison entre ménages de composition différente.

Un **ménage fiscal** est constitué par le regroupement des foyers fiscaux répertoriés dans un même logement. Sont exclus les ménages constitués de personnes ne disposant pas de leur indépendance fiscale (essentiellement des étudiants, inclus dans le ménage de leurs parents), les contribuables vivant en collectivité.

À titre d'exemple, dans le cas d'un couple de concubins, chacun remplit sa propre déclaration de revenus. Répertoriés dans un même logement, ces deux foyers fiscaux constituent un seul ménage fiscal.

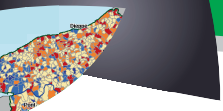
Référent fiscal

Au sein d'un ménage fiscal, les données disponibles ne permettent pas d'identifier la personne de référence de la même manière qu'au Recensement de la population. Par défaut, on établit alors la notion de "référent fiscal" dont les caractéristiques sont celles du contribuable identifié en tant que payeur de la Taxe d'Habitation au sein du ménage fiscal reconstitué.

Taux de pauvreté

Le taux de pauvreté correspond à la part d'individus dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté, fixé à 60 % du niveau de vie national médian.

Selon cette définition, en 2010, le seuil de pauvreté en France est de 11 563 euros par unité de consommation et par an, soit 964 euros par mois.



Le concept de "déprivation" ou de "désavantage social territorial"

Le concept de déprivation a fait l'objet de nombreux travaux, dans les pays anglo-saxons notamment. Il permet de compléter l'approche monétaire de la pauvreté en considérant un ensemble de privations ou désavantages matériels ou sociaux

La "déprivation" peut être définie comme l'incapacité de disposer des biens et services et/ou de se livrer aux activités qui sont ordinaires dans la société où l'on vit et qui sont perçues comme des nécessités.

Une mesure territoriale est un condensé de caractéristiques individuelles. Elle fournit ainsi une estimation globale d'exposition des habitants du territoire aux situations de privations. Ce genre d'indicateur est souvent utilisé pour étudier si une concentration de difficultés peut avoir une incidence sur le niveau de santé de la population par exemple.

Pour construire un indice synthétique de désavantage social territorial, neuf indicateurs ont été retenus pour caractériser six dimensions de déprivation.

Le choix de ces indicateurs repose sur plusieurs considérations :

- L'étude de la littérature sur le sujet montre que différents travaux (Townsend 1987, Rey G, Jouglu E, Fouillet A, Hemon D 2009, Zeitlin 2006) s'appuyant sur une analyse en composantes principales d'un grand nombre de variables aboutit à la sélection d'un nombre restreint d'indicateurs proche de cette liste.

- Comme pour l'indicateur de développement humain, le choix a été fait de retenir que des indicateurs simples et intelligibles. Il est possible de calculer ces indicateurs en tenant compte de la structure d'âge. Celle-ci étant cependant bien connue à l'échelle des territoires, il a été décidé de la traiter comme une variable servant à interpréter les résultats et de privilégier un faible nombre d'indicateurs portant sur la population dans son ensemble. Ce choix se justifie par ailleurs par la finalité de l'indice. En effet, autant neutraliser l'effet de l'âge peut être très important si l'indice sert à des fins épidémiologiques, autant il est important ici de considérer le cumul réel des difficultés sur les territoires.

- Le choix de l'indice et des indicateurs le composant est propre à l'étude. La variable de la part des personnes vivant seule aurait par exemple pu être retenue pour mesurer une éventuelle privation de lien social. Cependant, la privation pouvant être discutable et ce point étant étudié spécifiquement par ailleurs, il a été décidé de ne pas l'intégrer ici. Enfin, les résultats mis en évidence sont suffisamment nets et la prise en compte de l'âge ou de la part de personnes vivant seules ne feraient qu'amplifier les principaux constats. En effet, les quartiers urbains où la part des non diplômés est très importantes sont jeunes, et les zones rurales où les personnes âgées vivant seules sont nombreuses sont déjà identifiées comme défavorisées.

Pour obtenir un indice synthétique, la distribution de chacun des indicateurs sur les 1 419 communes haut-normandes a été étudiée et un score compris entre -2 et +2 a été attribué à chaque territoire.

Une note égale à zéro correspond à la valeur modale de la distribution c'est-à-dire la valeur la plus fréquente. Les indicateurs sont construits de telle sorte que pour chaque indicateur entre 30 % et 60 % des communes aient cette valeur.

Les valeurs -1 et -2 sont attribuées aux territoires défavorisés par rapport à cette situation la plus fréquente. Les valeurs +1 et +2 sont attribuées aux territoires favorisés.

Pour tenir compte de la redondance de certains indicateurs et donner une égale importance à chacune des six dimensions, l'indicateur synthétique est obtenu comme la somme des différents indicateurs en affectant un coefficient double aux indicateurs qui représentent seule leur dimension d'inclusion sociale (revenu, activité, composition familiale).

Chaque indicateur est contestable dans la mesure où un individu peut choisir d'être privé de travail, de voiture etc. Cependant, la construction d'un score avec des valeurs positives et négatives permet justement de nuancer le propos : un désavantage sur une dimension peut être compensé par un avantage dans une autre dimension. Dans le cas de grandes difficultés, il est fort probable que les situations de désavantages s'accumulent plus que ne se compensent. L'indice synthétique sert justement à repérer les territoires dans lesquels les difficultés s'additionnent.

Dimension	Indicateurs retenus	Privation mesurée
Habitat	Nombre de personnes par pièce Taux de propriétaires	Place Patrimoine
Composition familiale	Part des familles monoparentales	Un parent
Revenu	Revenu fiscal médian par unité de consommation	Ressource financière
Activité	Taux de chômage	Emploi
Formation	Part des non diplômés Part des diplômés du supérieur	Formation
Mobilité	Part des ménages sans voiture Part des ménages bien équipés	Mobilité individuelle

NOMBRE DE COMMUNES SELON LE SCORE OBTENU PAR INDICATEUR

	Nombre de communes ...				
	... défavorisées	... un peu défavorisées	... de la classe modale	... un peu favorisées	... favorisées
Score	-2	-1	0	1	2
	0,675	0,64	0,57	0,535	
Nombre moyen de personnes par pièce	126	199	771	212	111
	60 %	80 %	90 %	95 %	
Part des ménages propriétaires de leur résidence principale	135	378	577	246	83
	12,5 %	10 %	5 %	2 %	
Part des familles monoparentales	68	110	540	401	300
	16 000 €	18 000 €	21 000 €	23 000 €	
Revenu médian par unité de consommation	90	301	702	228	98
	13 %	10 %	7 %	5 %	
Taux de chômage	173	263	541	276	166
	34 %	24 %	14 %	10 %	
Part de la population sans diplôme	28	286	836	202	67
	10 %	14 %	21 %	26 %	
Part de la population diplômée du supérieur	93	251	649	276	150

Sources : Insee, recensement de la population 2010

Unités : nombre, %

Insee, DGFIP Revenus fiscaux localisés des ménages en 2010

Note de lecture : le nombre moyen de personnes par pièce est supérieur à **0,675** dans **126** communes, ce qui correspond à une situation défavorisée (les personnes ont moins de place) par rapport à la situation plus courante où ce nombre est compris entre **0,64** et **0,57** (**771** commune concernées). Ces **126** communes ont donc un score égal à **- 2** pour cet indicateur, quand il est de **- 1** pour les **199** communes un peu défavorisées, dans lesquelles le nombre moyen de personnes par pièce est compris entre **0,675** et **0,64**, et de **0** pour les **771** communes se situant dans la classe mondiale.

Pour deux indicateurs, la classe centrale (avec un score à zéro) ne contient pas le mode de la distribution, défini comme la valeur qui concentre le plus d'observations autour d'elle. Il s'agit d'indicateurs aux distributions asymétriques avec une accumulation de très petites valeurs. Pour la part de familles monoparentales, il existe de nombreuses petites communes où la valeur est à zéro. Cependant la "norme" (qui dans ce cas s'approche de la moyenne comme indicateur de tendance centrale) dans la population haut-normande est bien comprise entre 5 % et 10 %. Un raisonnement similaire est tenu pour la part des ménages sans voiture, qui peuvent être très peu nombreux dans les petites communes périurbaines. Dans les deux cas, la classe centrale est construite de telle sorte qu'elle concentre un nombre important de communes, et par abus de langage on parlera tout de même de classe modale.

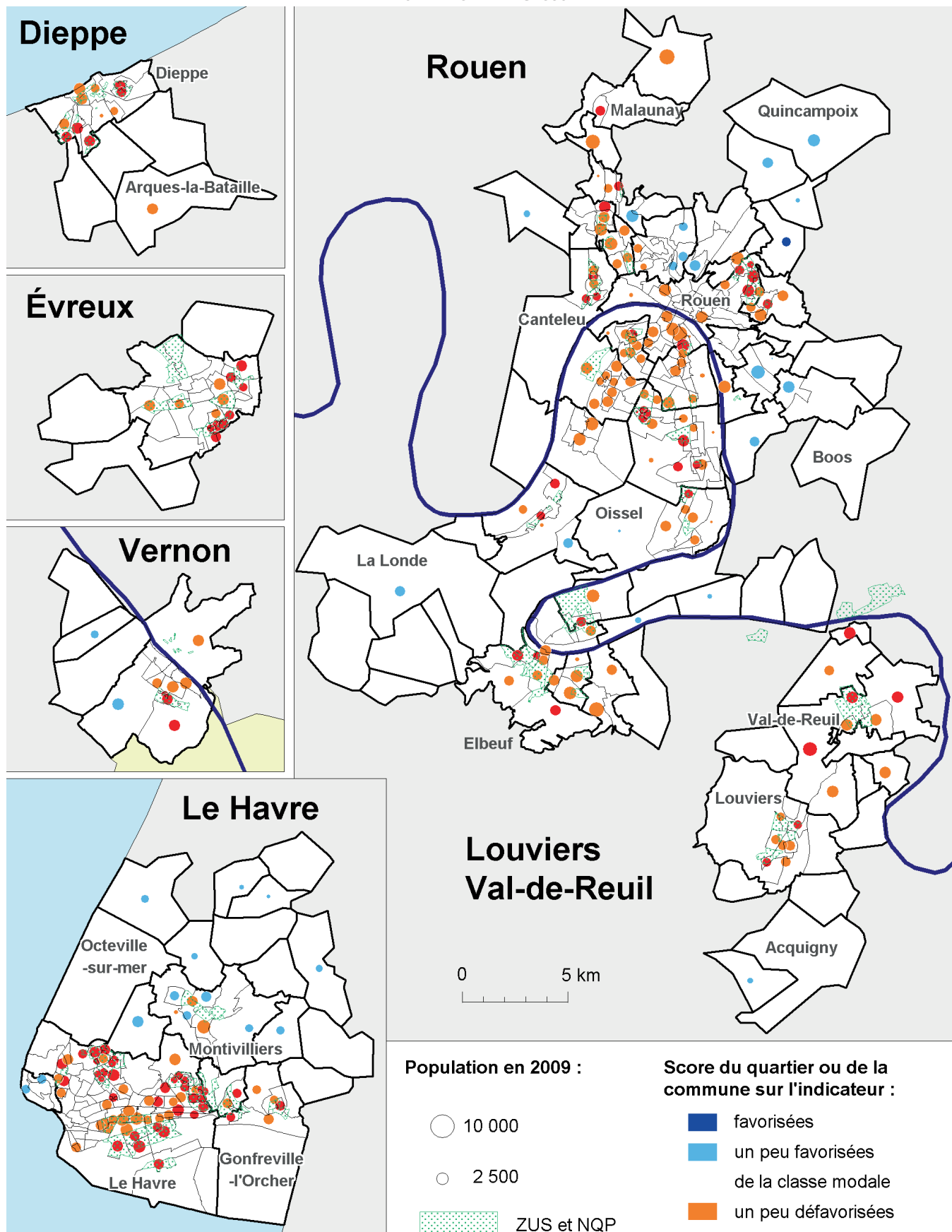
Pour aller plus loin :

Le concept de "déprivation" ou "désavantage social" fait l'objet de nombreux travaux et de nombreuses publications dont quelques références sont citées ci-dessous. Souvent utilisé pour étudier l'influence des inégalités sociales sur certains problèmes de santé ou d'inégalité de mortalité selon les causes de décès, l'indice synthétique fait souvent apparaître deux composantes : la privation matérielle (faiblesse du revenu ou du niveau d'éducation) et la privation sociale (vivre seul ou en famille monoparentale par exemple).

- Morgan O. Measuring deprivation in England and Wales using 2001 Carstairs scores, Imperial College London and Office for National Statistics, Allan Baker, Office for National Statistics - Health Statistics Quarterly 31 Autumn 2006
- Pampalon R, Ph.D. ; Hamel D, M.Sc.; Gamache P, B.Sc. ; Raymond G, B.Sc. Guide méthodologique : "L'indice de défavorisation matérielle et sociale : en bref". (2009)
- Pernet C, Morlais F, Dejardin O, Bouvier V, Launoy G. Construction et validité d'un indice géographique de précarité applicable à l'échelon infracommunal. Revue d'Épidémiologie et de Santé Publique. Volume 56, Issue 5, Supplement 1, September 2008, Page 284. (Congrès International d'Épidémiologie - Paris, 10- 12 septembre 2008).
- Rey G, Rican S, Jouglà E. Mesure des inégalités de mortalité par cause de décès. Approche écologique à l'aide d'un indice de désavantage social. BEH - InVS. Mars 2011 ; N°8-9.
- Townsend P. Deprivation. - Journal of Social Policy, Vol. 16, Part 2, pp125-146 (1987)-Zeitlin J., Lasbeur L., Kaminski M., Ancel P.-Y., du Mazaubrun C. et le groupe Epipage - Ile-de-France, "Analyser les inégalités socio-économiques de santé à partir des données du recensement. L'exemple de la grande prématurité à Paris-Petite couronne", Population, vol. 61, INED, (2006).

UNE FORTE CONCENTRATION DES DIFFICULTÉS DANS LES AGGLOMÉRATIONS HAUT-NORMANDES

INDICE DE DÉSAVANTAGE SOCIAL



— contour des communes
 — contour des quartiers IRIS

Population en 2009 :

○ 10 000

○ 2 500

■ ZUS et NQP

Score du quartier ou de la commune sur l'indicateur :

■ favorisées

■ un peu favorisées de la classe modale

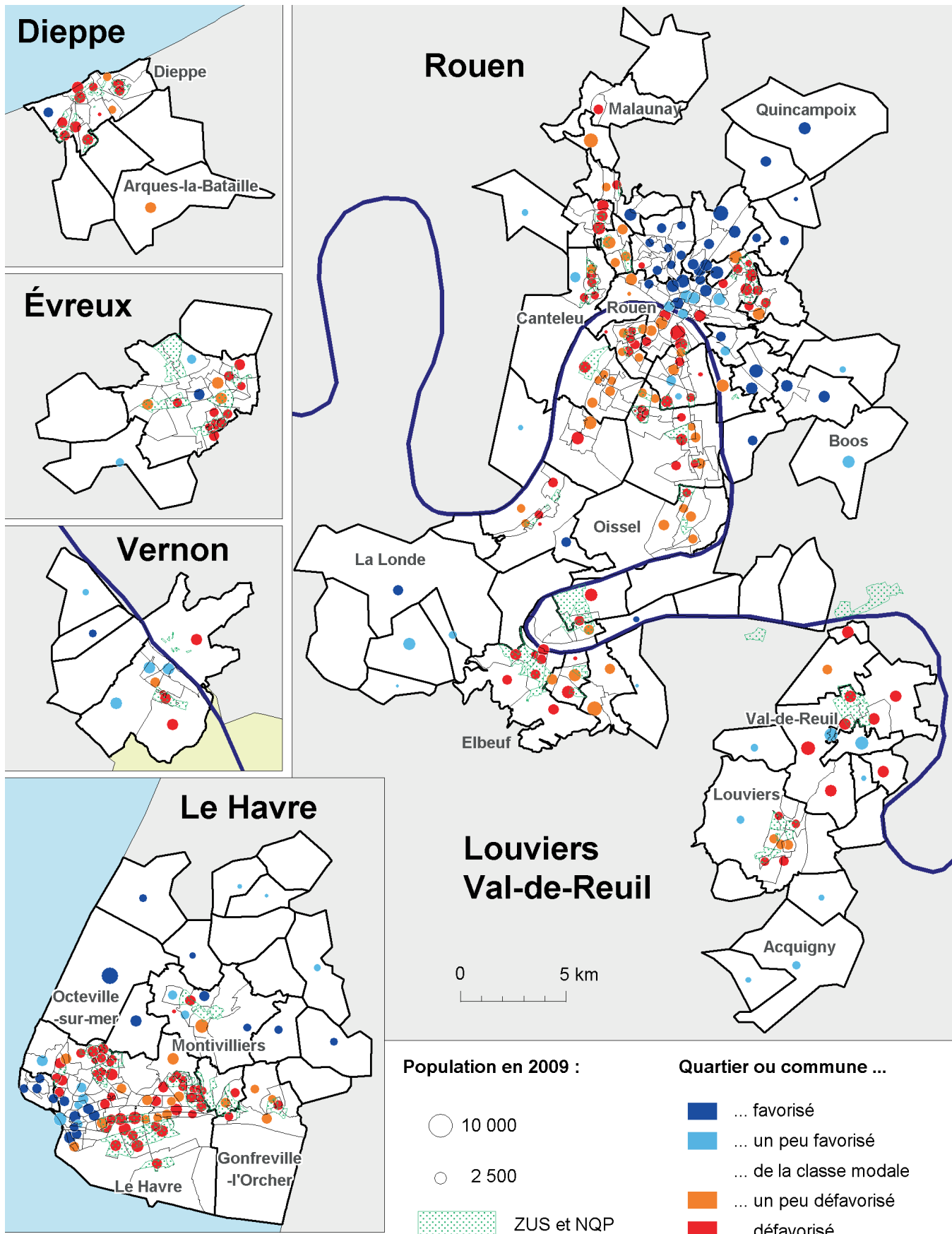
■ un peu défavorisées

■ défavorisées

Source : Insee, recensement de la population - 2009

DE FORTES INÉGALITÉS DE REVENUS EN MILIEU URBAIN

REVENU MÉDIAN PAR UNITÉ DE CONSOMMATION



— contour des communes
— contour des quartiers IRIS

Population en 2009 :

○ 10 000

○ 2 500

▨ ZUS et NQP

Quartier ou commune ...

■ ... favorisé

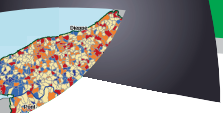
■ ... un peu favorisé

■ ... de la classe modale

■ ... un peu défavorisé

■ ... défavorisé

Source : Insee, recensement de la population - 2009



Une pauvreté urbaine très présente en Haute-Normandie

La moitié de la population haut-normande vit dans un grand pôle urbain (une unité urbaine qui concentre au moins 10 000 emplois).

Les quartiers des grands pôles ont les scores de désavantage social les plus bas parmi l'ensemble des quartiers et communes de la Haute-Normandie. Dans cette partie du document, les quartiers défavorisés auront un score de désavantage social plus restrictif pour limiter leur nombre et mieux faire apparaître les quartiers défavorisés des grands pôles.

Les grands pôles concentrent les personnes défavorisées

Les habitants des grands pôles habitent plus souvent dans un quartier ou une commune défavorisée : un habitant sur cinq des grands pôles vit dans une zone défavorisée contre un sur trente

dans le reste de la Haute-Normandie. Ainsi, 90 % des habitants des quartiers défavorisés sont aussi des habitants des grands pôles (soit 172 000 personnes). Les quartiers défavorisés sont présents dans les deux grandes agglomérations de la région (Rouen et Le Havre), mais aussi dans les quatre agglomérations plus petites : Dieppe, Évreux, Louviers-Val-de-Reuil et Vernon.

Une pauvreté intense

La pauvreté atteint ses niveaux les plus élevés dans les quartiers défavorisés des grands pôles. Le taux de chômage y est de plus d'un quart. Plus d'un tiers des personnes ne possède aucun diplôme. La monoparentalité touche un quart des familles. Les propriétaires représentent moins d'un cinquième des

LES QUARTIERS DÉFAVORISÉS DANS LES GRANDS PÔLES URBAINS

	Quartiers défavorisés - Grands pôles	Ensemble - Grands pôles	Ensemble - Haute-Normandie
Nombre de personnes en résidence principale	171 900	916 900	1 794 400
Nombre moyen de personnes par pièce	0,70	0,60	0,56
Part des ménages propriétaires de leur résidence principale	18,7	47,7	72,2
Part des familles monoparentales	27,5	17,0	10,2
Revenu médian par unité de consommation	10 900	17 900	18 700
Taux de chômage	26,2	14,7	10,2
Part de la population sans diplôme	37,0	22,2	21,1
Part de la population diplômée du supérieur	8,3	20,1	18,0
Part des ménages sans voiture	34,6	21,6	10,9
Part des ménages bien équipés en voiture	31,5	47,8	61,5

Sources : Insee, Recensement de la population 2009 ; Revenus fiscaux localisés 2009

Unités : nombre, %

LES QUARTIERS DÉFAVORISÉS DES PRINCIPALES AGGLOMÉRATIONS HAUT-NORMANDES

Nom de commune	Nom du quartier (IRIS)	Nb de personnes en résidences principales	Revenu fiscal par unité de consommation : 1 ^{er} quartile (€ par an)	Revenu fiscal médian par unité de consommation (€ par an)	Revenu fiscal par unité de consommation : 3 ^e quartile (€ par an)	Nombre moyen de personnes par pièce	Part des ménages propriétaires de leur résidence principale (%)
Agglomération de Dieppe		15 530					
Dieppe	Janval Bruyeres Ferme des Hospices	2 208	5 328	9 971	15 508	0,70	9,9
Dieppe	Grands HLM Commerces	2 318	5 981	10 270	15 655	0,64	1,6
Agglomération d'Évreux		16 335					
Évreux	College Russelsheim	2 407	3 647	6 660	11 629	0,82	8,9
Évreux	Robert Desnos	2 356	2 542	6 773	11 935	0,78	1,4
Agglomération du Havre		17 203					
Le Havre	Mare Rouge Chateaudun	830	2 729	6 090	10 889	0,82	4,9
Le Havre	Mare Rouge George Sand	1 650	3 816	6 773	11 855	0,84	15,7
Le Havre	Caucriaucville Saint-Pierre	1 816	3 457	6 972	12 236	0,81	5,0
Le Havre	Caucriaucville Louise Michel	1 913	3 860	7 546	14 137	0,76	27,0
Le Havre	Bois de Bleuville Porte de la Foret	1 765	4 142	8 003	13 101	0,75	24,9
Le Havre	Caucriaucville 4 Sergents	1 589	4 580	8 565	15 560	0,71	24,3
Le Havre	Valle Bereult Pressense	2 044	3 874	8 580	14 629	0,73	19,2
Le Havre	Mont Gaillard Centre	1 058	4 326	8 700	13 189	0,68	0,0
Agglomération de Rouen		18 165					
Rouen	Chatelet	1 019	2 143	5 613	10 040	0,77	0,0
Saint-Étienne-du-Rouvray	Robespierre	1 628	2 276	5 630	9 764	0,95	13,9
Rouen	Lombardie	2 954	1 697	5 666	10 614	0,82	0,4
Saint-Étienne-du-Rouvray	Saint-Just	1 852	3 649	7 222	12 392	0,74	7,0
Saint-Étienne-du-Rouvray	Wallon	1 198	3 691	8 096	14 028	0,75	31,0
Canteleu	Cite Verte-Zone b	1 573	4 266	8 473	13 654	0,68	0,1
Canteleu	Cite Verte-Zone a	1 668	3 621	8 612	14 221	0,71	0,6
Le Petit-Quevilly	Nobel Nord	2 447	4 913	8 910	13 342	0,76	0,8
Rouen	Grand Mare Centre	2 936	3 926	9 482	16 281	0,70	17,5
Cléon	Sud	2 035	5 196	9 549	15 875	0,79	18,5
Elbeuf	Puchot Grandin	2 566	5 436	9 856	15 659	0,75	18,0
Rouen	Voltaire Grammont	3 197	5 503	10 031	16 737	0,66	8,5
Rouen	Sapins	1 930	5 256	10 070	15 698	0,59	11,9
Grand-Couronne	Le Carabachet	1 693	5 674	10 080	15 951	0,66	13,5
Agglomération de Louviers-Val-de-Reuil		16 213					
Val-de-Reuil	Est	2 823	5 221	8 656	14 662	0,84	5,3
Val-de-Reuil	Nord	2 909	4 999	9 179	15 488	0,76	24,7
Agglomération de Vernon		18 167					
Vernon	Croix d'Epine-Fontenelles	1 168	3 575	7 000	10 926	1,01	1,6
Vernon	Futaie-Briqueterie-Blancheres-Pote	2 573	5 928	10 248	15 755	0,82	1,2

Sources : Insee, recensement de la population 2009 ; Revenus fiscaux localisés 2009

Unités : nombre, %

ménages. Plus d'un tiers des ménages n'a pas de voiture.

Des inégalités fortes

Les inégalités sont fortes dans les grands pôles sur certains indicateurs. On y trouve à la fois les plus pauvres et les plus riches de la région. Les quartiers aux plus bas revenus (moins de 12 000 € par unité de consommation) sont quasiment tous situés dans les grands pôles, de même que les quartiers les plus riches (au-dessus des 25 000 € par unité de consommation). Le niveau de diplôme est aussi un indicateur inégalement réparti dans les grands pôles. Une forte proportion de diplômés du supérieur se concentre dans les quartiers favorisés et les centre-villes à des niveaux assez élevés : entre un et deux tiers de la population pour les 80 quartiers les plus diplômés. À l'inverse, on trouve moins de 6 % de diplômés du supérieur dans les 50 quartiers les moins diplômés. Les quartiers dont les logements sont

les plus sur-occupés de la région (plus de 0,7 personne par pièce) sont tous situés dans les grands pôles ; les quartiers avec un faible niveau de sur-occupation (moins de 0,55 personne par pièce) y sont aussi nombreux : un tiers des ménages des grands pôles.

Des caractéristiques propres aux grands pôles

Au-delà des inégalités entre quartiers, ceux-ci peuvent tous se retrouver au même niveau pour certains indicateurs. Ces indicateurs sont davantage des marqueurs urbains que des marqueurs de désavantage social. En effet, on retrouve les mêmes niveaux de valeurs à la fois pour les quartiers défavorisés comme pour les quartiers favorisés des grands pôles.

Un cinquième des ménages des grands pôles ne possède pas de voiture, ils sont seulement un dixième en moyenne régionale. Ce faible taux d'équipement en voiture peut être lié à la pauvreté, mais aussi à un recours plus fort aux

transports en commun, qui sont plus développés dans les agglomérations. Certains ménages subissent cette contrainte, d'autres la choisissent. Pour les personnes non diplômées, sans activité avec de faibles revenus, l'absence de voiture peut effectivement être un handicap supplémentaire. Pour les personnes aux revenus plus élevés, diplômées, en emploi, il peut s'agir d'un choix. Par construction de l'indicateur synthétique de désavantage social, la non-possession d'un véhicule sera alors compensée par d'autres facteurs.

De même, le rapport à la propriété est différent en milieu urbain. Certains locataires n'ont pas les moyens d'accéder à la propriété, d'autres font le choix d'être locataires. À peine la moitié des ménages des grands pôles sont propriétaires. Ils sont près des trois quarts dans la région.

Les familles monoparentales sont aussi nombreuses : elles représentent 17 % des familles dans les grands pôles contre 10 % dans l'ensemble de la

LES QUARTIERS DÉFAVORISÉS DES PRINCIPALES AGGLOMÉRATIONS HAUT-NORMANDES

Nom de commune	Nom du quartier (IRIS)	Part des familles monoparentales (%)	Taux de chômage (%)	Part de la population sans diplôme (%)	Part de la population diplômée du supérieur (%)	Part des ménages sans voiture (%)	Part des ménages bien équipés en voiture (%)
Agglomération de Dieppe							
Dieppe	Janval Bruyeres Ferme des Hospices	22,4	27,7	47,1	3,6	30,3	22,4
Dieppe	Grands HLM Commerces	27,5	27,5	38,6	4,2	31,6	27,8
Agglomération d'Évreux							
Évreux	College Russelsheim	33,4	29,8	45,0	6,0	50,4	25,6
Évreux	Robert Desnos	52,8	34,9	48,4	6,3	53,7	18,7
Agglomération du Havre							
Le Havre	Mare Rouge Chateaudun	42,5	41,2	50,0	3,1	50,9	19,1
Le Havre	Mare Rouge George Sand	30,8	37,9	44,7	5,0	43,9	22,4
Le Havre	Caucriauville Saint-Pierre	30,6	35,0	46,7	4,3	45,3	16,3
Le Havre	Caucriauville Louise Michel	26,3	33,2	29,8	5,9	33,7	26,1
Le Havre	Bois de Bleville Porte de la Forêt	16,8	34,0	41,5	4,4	35,8	24,7
Le Havre	Caucriauville 4 Sergents	25,2	24,9	32,1	8,2	27,5	35,4
Le Havre	Valle Bereult Pressense	36,1	37,3	43,2	3,8	48,1	22,2
Le Havre	Mont Gaillard Centre	31,6	37,2	37,3	4,8	48,2	14,7
Agglomération de Rouen							
Rouen	Chatelet	35,7	39,7	44,9	13,9	51,2	13,1
Saint-Étienne-du-Rouvray	Robespierre	32,5	38,5	51,4	3,5	42,5	16,0
Rouen	Lombardie	42,8	42,5	51,8	4,5	61,6	12,9
Saint-Étienne-du-Rouvray	Saint-Just	32,1	39,3	51,9	5,8	46,4	20,9
Saint-Étienne-du-Rouvray	Wallon	26,4	33,1	44,0	3,4	37,7	29,2
Canteleu	Cite Verte-Zone b	27,0	35,7	43,2	8,8	41,6	24,7
Canteleu	Cite Verte-Zone a	29,0	30,5	37,4	6,7	34,7	31,2
Le Petit-Quevilly	Nobel Nord	35,4	31,6	39,7	9,7	42,1	23,4
Rouen	Grand Mare Centre	33,7	31,4	29,8	13,4	36,1	28,2
Cléon	Sud	26,1	22,8	37,2	9,0	27,5	34,4
Elbeuf	Puchot Grandin	39,5	28,6	46,3	10,8	34,1	31,3
Rouen	Voltaire Grammont	33,0	23,6	41,5	14,5	42,5	26,1
Rouen	Sapins	35,7	22,0	35,8	12,9	46,6	30,3
Grand-Couronne	Le Carabachet	34,2	33,2	35,0	8,3	30,3	36,3
Agglomération de Louviers-Val-de-Reuil							
Val-de-Reuil	Est	30,7	24,1	32,7	7,7	20,8	36,0
Val-de-Reuil	Nord	29,7	27,3	42,0	10,3	26,2	34,2
Agglomération de Vernon							
Vernon	Croix d'Epine-Fontenelles	23,1	38,2	50,5	4,2	36,4	22,8
Vernon	Futaie-Briqueterie-Blancheres-Pote	28,1	27,1	39,4	9,3	27,8	32,8

Sources : Insee, recensement de la population 2009 ; Revenus fiscaux localisés 2009

Unité : %



Haute-Normandie. Elles peuvent habiter dans les quartiers défavorisés comme dans les quartiers plus huppés.

Dans une moindre mesure, le taux de chômage apparaît aussi un peu comme un phénomène urbain, présent au delà des seuls quartiers les plus défavorisés.

Des revenus plus faibles dans le rural, mais une pauvreté moins marquée en Haute-Normandie

En Haute-Normandie comme ailleurs, les revenus des ménages sont globalement plus faibles en milieu rural, notamment dans les communes isolées. Les communes rurales comptent davantage de personnes âgées parmi leur population et moins de familles monoparentales.

Cependant en Haute-Normandie, ces spécificités du rural sont atténuées. La région compte seulement 53 communes isolées hors influence des pôles d'emploi. Leurs habitants disposent de revenus légèrement supérieurs à ceux de l'espace rural en France hors Île-de-France.

La pauvreté rurale est nettement moins marquée en Haute-Normandie. Seulement 8,7 % des habitants des communes rurales vivent sous le seuil de pauvreté, soit 11 600 euros par unité de consommation et par an, pour 12 % en province.

Dans ces communes, la moitié des ménages ont un revenu par unité de consommation inférieur à 16 600 euros par an et un quart dispose de moins de 11 200 euros. En province, ces valeurs sont respectivement de 16 300 euros et 11 100 euros.

Les personnes âgées sont moins présentes dans les communes rurales de Haute-Normandie (24 % pour 29 % en province) et leurs revenus sont plus élevés qu'ailleurs ; le revenu médian par unité de consommation des ménages dont le référent fiscal a plus de 75 ans s'élève à 15 500 euros, soit 1 100 euros de plus qu'en province.

À l'inverse, les familles monoparentales sont plus représentées en Haute-Normandie que sur l'ensemble de la province.

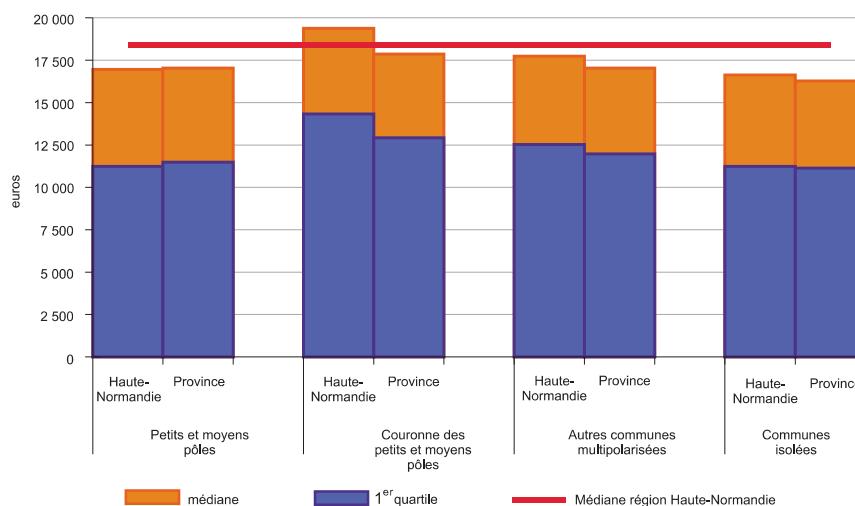
En Haute-Normandie, elles représentent 8,6 % des ménages dans les petits et moyens pôles et 6,4 % dans les communes isolées. En province, ces parts sont respectivement de 7,8 % et 6,2 %.

LA DISTANCE AUX ÉQUIPEMENTS

% de la population ...		Région	Communes multipolarisées hors grandes aires urbaines		Communes isolées	
		Haute-Normandie	Haute-Normandie	Province	Haute-Normandie	Province
à plus de 7 minutes de l'équipement	Bureau de poste, relais poste, agence postale	1,9	4,8	2,9	2,8	3,1
	Epicurerie, supérette	5,7	12,3	14,4	4,2	12,8
	École élémentaire	0,0	0,0	0,8	0,0	2,4
	Médecin omnipraticien	3,3	8,5	10,6	4,5	12,0
	Infirmier	3,2	11,8	10,6	4,5	13,7
	Pharmacie	4,7	10,3	14,0	4,5	14,2
à plus de 15 minutes de l'équipement	Salle ou terrain multisports	0,1	0,0	3,2	0,0	7,9
	Collège	0,2	0,0	2,5	0,0	8,2
	Laboratoire d'analyses médicales	7,5	24,5	22,7	22,8	59,8
à plus de 30 minutes de l'équipement	Bassin de natation	5,1	9,3	8,0	20,5	17,6
	Pôle emploi	0,5	1,6	5,2	8,5	23,6
	Lycée d'enseignement général et/ou technologique	0,0	0,0	3,0	0,0	18,3
	Lycée d'enseignement professionnel	0,0	0,0	3,1	0,0	16,6

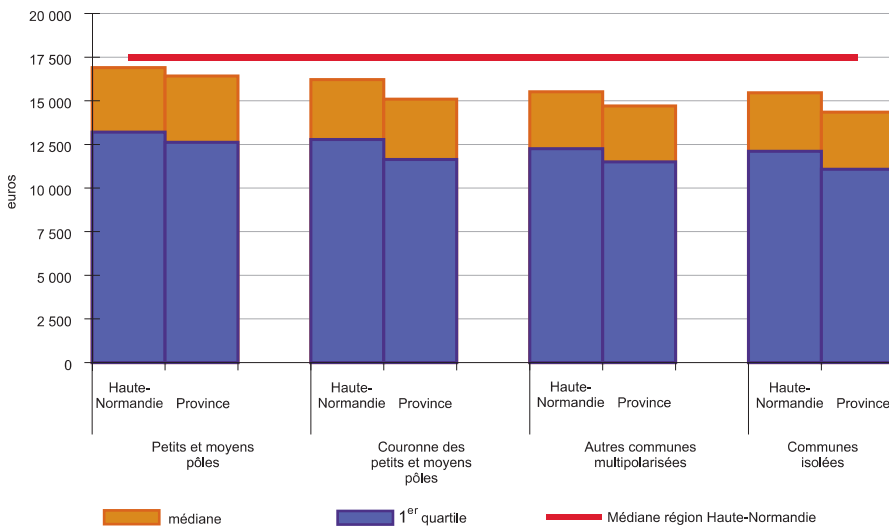
Source : Insee, BPE 2012 - Recensement de la population 2010 exploitation principale ; Inra UMR1041 CESAER, Distantier Odomatrix.

REVENU FISCAL 2010 PAR UNITÉ DE CONSOMMATION ENSEMBLE DES MÉNAGES FISCAUX



Source : Insee-DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages en 2010

REVENU FISCAL 2010 PAR UNITÉ DE CONSOMMATION MÉNAGES DONT LE RÉFÉRENT FISCAL A 75 ANS OU PLUS



Source : Insee-DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages en 2010

Des communes rurales moins équipées mais pas isolées

Dans les communes rurales, l'isolement et la difficulté d'accès à certains services peuvent engendrer une forme de précarisation sociale. La Haute-Normandie étant très bien maillée par les grandes et petites villes, les communes rurales isolées sont peu nombreuses et plus proches des pôles qu'ailleurs.

En moyenne, les services et commerces sont moins présents dans les communes rurales en Haute-Normandie qu'en province. Ainsi dans les communes isolées, plus de la moitié des habitants résident dans une commune sans épicerie ou pharmacie (47 % et 49 % en France hors Île-de-France). Dans les autres communes multipolarisées, ces situations concernent trois quarts des habitants (3/5 en province).

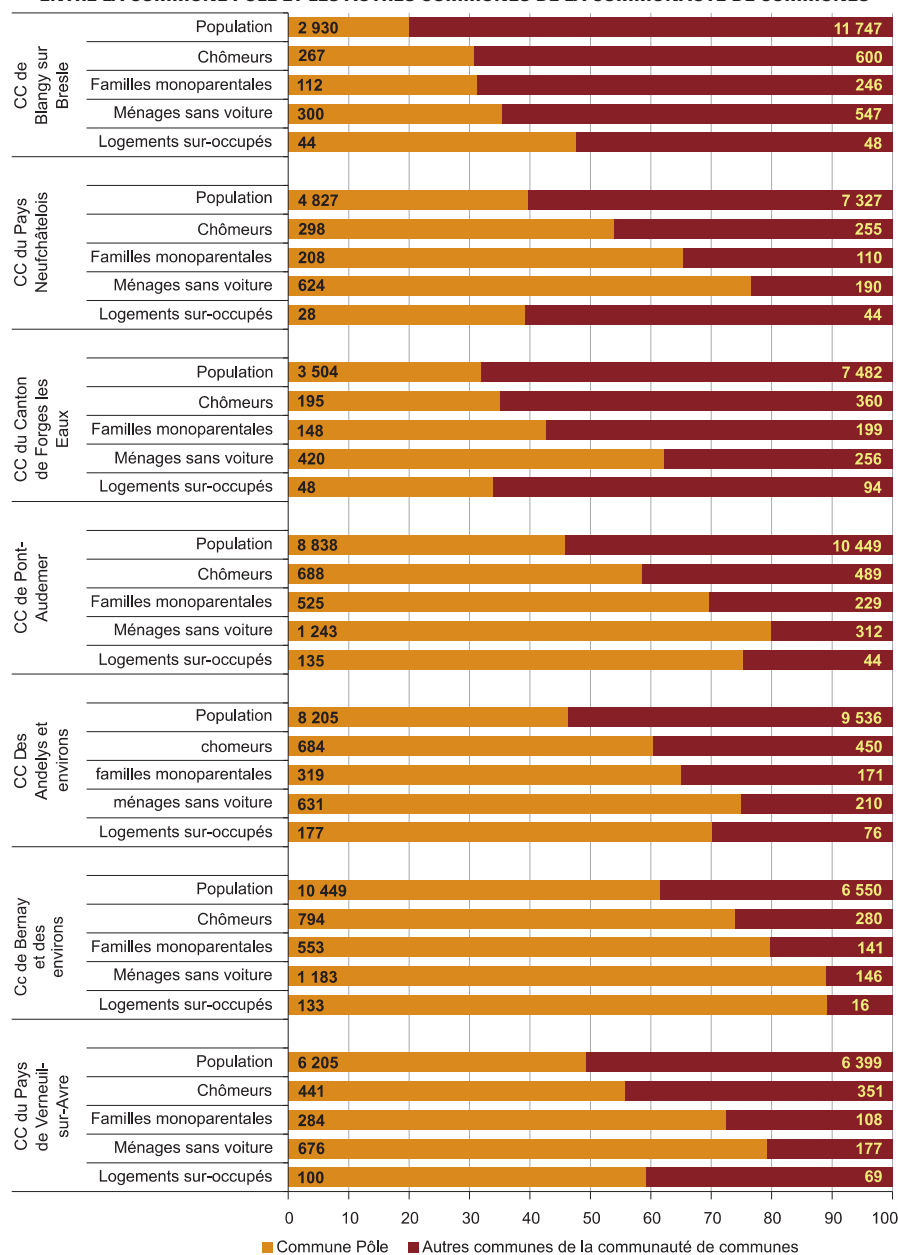
De manière générale cependant, l'accessibilité aux services est plus favorable dans la région et les territoires en situation d'isolement sont peu nombreux. Par exemple, 23 % de la population des communes isolées se trouvent à plus de 15 minutes d'un laboratoire d'analyses médicales contre 60 % en moyenne en France hors Île-de-France.

Les petits pôles concentrent beaucoup de difficultés

Dans les petits pôles ruraux, la commune centre cumule généralement les difficultés. À l'échelle de la communauté de communes, la commune centre rassemble plus de chômeurs, de familles monoparentales ou de ménages ne disposant pas de voiture que les communes aux alentours. Ainsi, la commune de Bernay regroupe les trois quarts des chômeurs et les quatre cinquièmes des familles monoparentales de la communauté de communes.

Dans le département de Seine-Maritime, les communes de Blangy-sur-Bresle et Neufchâtel-en-Bray sont moins touchées par cette concentration de facteurs de précarité sociale, la population étant plus dispersée sur l'ensemble du territoire.

RÉPARTITION DE LA POPULATION ET DE QUELQUES INDICATEURS DE DÉFAVORISATION ENTRE LA COMMUNE PÔLE ET LES AUTRES COMMUNES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Source : Insee, recensement de la population 2010

Unités : nombre, %

Note de lecture: dans la communauté de communes de Blangy sur Bresle, qui compte 2 930 habitants, rassemble 20 % des habitants de la communauté de communes (et les autres communes de la communauté en rassemblent 80 %); Le ratio n'est pas identique suivant les sous-populations considérées. Ainsi, un peu plus de 30 % des chômeurs ou des familles monoparentales de la communauté de communes habitent Blangy, qui concentre également environ 35 % des ménages sans voiture et presque la moitié des logements sur-occupés.

Pour en savoir plus :

Pauvreté en ville et à la campagne, plus intense de la pointe du Médoc à Agen / Insee Aquitaine ; Pédezert Geneviève, de la Rochère Bernadette, Caveribère Claire, Coudert Alain, Istillart Karine, Vinkel Benoit, Tsiapkolis Isabelle. - In Le quatre pages N° 194 (2011, juin)
<http://www.epsilon.insee.fr/jspui/bitstream/1/4662/1/ia194.pdf>

[Niveau de vie et taux de pauvreté en Picardie en 2009](#) / Insee Picardie ; Dinnequin Emmanuelle, Dekneudt Joël. - In Insee Picardie Flash N° 5 (2012, juil.)

Près d'un habitant du Languedoc-Roussillon sur cinq vit en dessous du seuil de pauvreté / Insee Languedoc-Roussillon ; Rabier Roger. - In Repères Chiffres N° 3 (2011, avr.)
<http://www.epsilon.insee.fr/jspui/bitstream/1/5079/1/chi1103.pdf>

Revenus des Haut-Normands. Des inégalités plus marquées en Seine-Maritime / Insee Haute-Normandie ; Sueur Catherine. - In Aval N° 134 (2013, juil.)
http://www.epsilon.insee.fr/jspui/bitstream/1/18029/1/aval_134.pdf



Insee Haute-Normandie

8 Quai de la Bourse
76037 Rouen cedex 1
Tél : 02 35 52 49 11
www.insee.fr

Informations statistiques :
09 72 72 4000
du lundi au vendredi, 9h à 17h
(prix d'un appel local)

Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Haute-Normandie

Immeuble Normandie 2 -
55 rue Amiral Cécille - BP 1358
76159 Rouen Cedex 1
Tél : 02 32 74 74 00